

# Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

École de la Rive 2025-2026

## Modalités pour le dépôt d'une plainte

- Par l'élève : en informant un adulte de confiance
- Par les parents : En communiquant avec le secrétariat par courriel ou par téléphone ou en communiquant avec l'enseignant(e) et / ou le ou la technicien(ne) en éducation spécialisée de leur enfant

## Mesures de prévention

1. Une offre de formation pour la direction et les membres du personnel
2. Des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel
3. Partager les bonnes pratiques en matière de sécurité des lieux et des personnes
4. Offrir le contenu obligatoire d'éducation à la sexualité.
5. Examiner la circulation des élèves et des adultes pour trouver les «trous de sécurité».
6. Ajout de certaines formes de surveillance dans la zone des casiers et la cour d'école.

## Nos actions prioritaires

1. Sensibilisation des jeunes et des adultes pour prévenir les actes d'intimidation
2. Diffusion et respect de la procédure pour intervenir en cas d'actes d'intimidation
3. Définir les termes «sentiment de sécurité», «acte de violence» et «acte d'intimidation»

## Mesures mises en place pour la victime

- Reconnaître l'incident
- Rassurer la victime, lui permettre de s'exprimer
- Trouver des solutions et établir un plan pour assurer sa sécurité
- Appel aux parents par la direction
- Assurer un suivi

## Mesures mises en place pour le témoin

- Rencontre de l'élève par la ou le TES au dossier
- Mise en place de mesures de soutien
- Suivi de la situation par la ou le TES au dossier

## Mesures mises en place pour l'auteur

- Application de la sanction prévue au code de vie en fonction de la gravité, selon les besoins et en respectant les différences
- Un suivi par les TES sera fait pour évaluer l'élève face à d'éventuelles récidives et ajusteront au besoin les mesures mises en place.

## Suivi de la situation

- Chronologie complète par les TES
- Les parents sont informés et impliqués dans la recherche de solutions pour empêcher une récidive
- Suivi avec la ou le TES au dossier pour s'assurer que la situation est rétablie

